

Education nationale : les médiateurs très actifs

DDEN. Derrière ces quatre lettres, il y a les délégués départementaux de l'Education nationale. Tous étaient réunis hier matin à Saint-Dizier lors de l'assemblée générale de l'association. L'occasion de réaffirmer leur volonté de participer à la vie des écoliers haut-marnais et de défendre la laïcité.

Structures d'accueil, équipements, sécurité, transports, activités périscolaires, regroupements voire suppression de classes... Voilà autant de domaines dans lesquels les délégués départementaux de l'Education nationale (DDEN) s'engagent au quotidien.

« Nous sommes là pour faire remonter ce qui ne va pas dans les écoles sans aucune position partisane », a résumé, hier matin, André Guyot, président des DDEN pour la Haute-Marne. Devant lui, l'assemblée constituée de plus de 60 personnes acquiesce dans le théâtre du groupe scolaire du lycée bragard de Saint-Exupéry.

Les bénévoles

« attentifs et bienveillants »

Les délégués, souvent des anciens enseignants ou directeurs à la retraite, veillent ainsi à faciliter les relations entre l'école et la municipalité, quoiqu'ils ne forment pas d'appréciation sur les méthodes, ni sur l'organisation pédagogique. Voilà sans doute la seule limite au rôle des DDEN. « C'est un médiateur attentif et bienveillant qui intervient au niveau de tout ce qui concerne la scolarité d'un enfant », définit le président départemental. La centaine de bénévoles se mobilise pour la meilleure prise en charge possible des écoliers du département. « D'ailleurs, je tiens à vous féliciter car vous ne comptez pas vos heures, et vous êtes continuellement sur la brèche », remercie André Guyot. Chiffre à l'appui : 450, soit le nombre de conseils d'école qui ont été couverts depuis septembre dans l'ensemble du département. Les DDEN sont donc des soutiens de taille, a fortiori « dans un département essentiellement



Hier matin, les DDEN des écoles haut-marnaises ont été très attentifs au propos d'André Guyot, leur président.

rural, avec une diminution régulière et constante de sa population », témoigne l'orateur.

La laïcité, clé de voûte de l'Éducation

Les délégués de l'Education nationale veillent surtout au respect et à la préservation de la laïcité, sans équivoque. Une valeur de la République fondamentale qu'ils n'abandonneront jamais. « C'est la clé de voûte du fonctionnement de nos écoles en France », garantit fermement André Guyot avant de détailler : « C'est le vivre ensemble, et l'égal accès à l'enseignement pour tous. Chacun a des convictions, des sensibilités politiques, par exemple, mais elles ne doivent en aucun cas rentrer dans le collectif. » Les arbres de la laïcité permettent à tous de continuer à célébrer

l'anniversaire de la séparation de l'Eglise et de l'Etat promulguée le 9 décembre 1905. « Lors de cette journée, les élèves débordent d'imagination pour traduire le principe de laïcité en l'illustrant par des poèmes, des récits, des dessins, des saynètes... », se réjouit le délégué départemental. En 2019, les

DDEN poursuivent donc leur travail de défense de l'enseignement et des valeurs de l'institution.

Lors de leur création en 1793, on les appelait les « magistrats aux mœurs ». Voilà un nom et une position qu'ils devraient rapidement retrouver.

J. R.

« Je tire mon chapeau aux enseignants »

Si nécessaire, les DDEN apportent également du soutien aux enseignants, à qui on demande de plus en plus de travail. « C'est vrai qu'on leur demande toujours plus, et dans un temps plus réduit. Ils sont toujours sur le grill pour mener à bien leur projet pédagogique. Je leur tire mon chapeau », félicite André Guyot. Mais dans le département de la Haute-Marne, malgré les différences de maillage du territoire, l'enseignement est d'un bon niveau.